

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Doische

INFOS

JUIN 2022



Horaire de l'administration	3
Permanences.....	3
BEP.....	3
Etat civil	5
Fermeture des bureaux	5
Déclarations de volonté	5
Que faire si mes déchets	6
La commande des conteneurs.....	6
Comment faire pour acquérir	7
De nouvelles plaines de jeux.....	8
Domaine de Chevetogne	9
Nouvelle campagne de stérilisation	9
Voyage des Aînés 2022	10
Un permis vélo pour les jeunes.....	11
Remplir votre déclaration.....	11
Organisations de vos déplacements.....	11
Les Rendez-vous du PCS !.....	12
La chronique des 10 villages	13

Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé



GARAGE R-LEX-MOTOR

- Audi
- VW
- Seat
- Skoda
- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181



Le Coup de Main
+ DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE!

DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères
- Travaux de peinture, tapisserie • Jardinage
- Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24
Fax : 071 68 51 01

TITRES SERVICES Agrément n° 01133

- Entretien de toute habitation à titre privé
- Coût horaire : 9€/heure
- 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66
E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Vanessa, Sophie, Thomas et Jean-Charles sont à votre écoute Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE

Vidange BL Débouchage

0494 40 87 28  0495 24 47 20

 Vidange de fosses septiques
Inspection par caméra
Débouchage de canalisations
Nettoyage et vidange de citernes à eau



Entreprise agréée par la Région Wallonne

 1001 pattes



1001 pattes

Salon de toilettage

- Trimming
- Coupe ciseaux
- Tonte
- Toilettage toutes races

Toilettage uniquement sur rendez-vous

Maude Van Quaquebeke
GSM : 0476 72 48 00

Rue Voie d'en Haut 40B
5680 Vodelée



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

expert  **Lottin**

AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM

Notre service fait la différence

DEPUIS PLUS DE 60 ANS



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

ALORS N'HÉSITEZ PAS !

125 rue de Mettet • 5620 Florennes • Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est accessible, sans rendez-vous, du **lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00.**

Néanmoins, **la prise de rendez-vous** est exigée **le lundi après-midi de 14h00 à 16h00.**

Les permanences du samedi matin du Service Population et de l'Etat civil se tiennent **sur rendez-vous**, et ce **de 09h00 à 12h00.**

Le port du masque n'est plus obligatoire mais reste recommandé.

Pour tout visiteur, utilisation du gel désinfectant mis à disposition.

www.jemevaccine.be - www.respirer.be - www.info-coronavirus.be
Numéro vert info vaccination : 0800 45 019 - Info coronavirus : 0800 14 689

Permanences

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au **082 21 47 25** ou au **0486 38 39 92** ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron
131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49
Fax : 082 69 93 41 mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.
Prochaine permanence le jeudi 23 juin 2022

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 02, 09, 16, 23 & 30 juin 2022.** La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 17 juin 2022.** La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 14 & 28 juin 2022.** Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé
Plus d'infos : 082 67 89 52 - 0471 87 43 18



STAGES SPORTIFS

VACANCES D'ÉTÉ 2022
VÉLO, FOOT, DANSE, ÉQUITATION, ESCALADE, ...

GARDERIE GRATUITE



LUDI STAGES SPORTIFS
SPORT

FLORENNES, CERFONTAINE,
WALCOURT, LANEFFE

INFOS ET PROGRAMME SUR **WWW.LUDISPORT.BE**

0492 54 22 82 (secrétariat)
0494 92 76 02 (Philippe)

Votre épicerie vrac & bio

NOUVEAU DANS VOTRE RÉGION !

⚡ VENEZ NOUS DÉCOUVRIR !

Horaires

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI DE 17H À 19H00
LE SAMEDI 11 JUIN DE 14H30 À 19H00

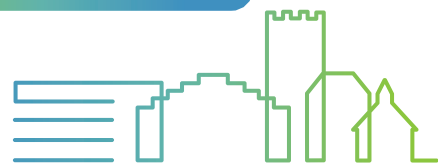
Produits bio

Pâtes - Riz - Céréales - Petit déjeuner - Farines - Condiments
Graines - Apéritifs - Confiseries - Cafés - Cacao - Fruits secs
Légumineuses - Produits d'entretien - Cosmétiques
Huiles essentielles - Compléments alimentaires

Adresse

RUE SAINT ELOI 7A
5680 NIVERLEE (DOISCHE)

www.lavracmobile.be



Institut Sts Pierre et Paul

Enseignement général et de transition
Rue des Récollets 7 - 5620 Florennes - Tél. 071 68 86 75

Enseignement technique et professionnel
Rue des Ecoles 19 - 5620 Florennes - Tél. 071 68 81 79

Formation en alternance
Rue des Ecoles 15 - 5620 Florennes - Tél. 071 68 79 18

www.ispp.be • info@ispp.be

Une promesse
d'avenir
dans une école
familiale et rurale

Etat civil

DECES

GILLES Annie à Romerée, le 23/04/2022 (Romerée).

NAISSANCE

CLEMENS Maryska à Dinant, le 19/04/2022 (Gochenée).
BARTHELS CETINKAYA Leyla à Charleroi, le 12/04/2022 (Magne-la-Grande).

MARIAGE

BATAILLE Jérôme (Gimnée) et ARNOULD Delphine (Gimnée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 11 et 25 juin 2022**. A l'occasion de l'Ascension, les bureaux de l'administration seront fermés **le lundi 06 juin 2022 (lundi de Pentecôte)**.

Déclarations de volonté en matière de don d'organes et de matériel corporel humain

Campagne d'information

Depuis le 1er juillet 2020, de nouvelles possibilités sont offertes aux citoyens pour enregistrer leurs volontés en matière de don d'organes et de matériel corporel humain. Avant cette date, le citoyen devait nécessairement s'adresser à l'administration communale de son lieu de résidence pour demander l'enregistrement de sa déclaration via <https://socialsecurity.be>. A présent, il peut aussi enregistrer sa déclaration lui-même, en ligne, sur le site <http://masante.be> ou demander à son médecin généraliste de réaliser l'enregistrement via <https://ehealth.fgov.be>.

De plus, le citoyen peut enregistrer ses souhaits séparément pour quatre types de dons, à savoir le don d'organes, le don de tissus destinés à la greffe, aux thérapies innovantes ou encore à la recherche scientifique.

Ces modifications visent avant tout à inviter un maximum de personnes à enregistrer leurs choix. Cette information est précieuse pour améliorer, voire sauver un maximum de vies. Plus d'infos sur <https://clicpourledondorganes.be/>



Que faire si mes déchets ne sont pas collectés ?

On vous rappelle la marche à suivre, étape par étape

1. Vérifiez le calendrier : le jour de collecte est-il le bon ?

La première chose à faire est de vérifier si le jour de collecte est correct, en fonction de votre code postal et du type de déchet à collecter.

Vous trouverez ces infos en version électronique **via le calendrier en ligne sur la page d'accueil du site internet du BEP Environnement** ou en téléchargeant gratuitement l'application Recycle! (sur Android et IOS - Vous pourrez même recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets).

Si vous préférez la version papier du calendrier, vous pouvez **télécharger le calendrier au format pdf** (rubrique "Calendriers" et l'imprimer (ou mieux encore, n'imprimer que le tableau vous concernant pour ne pas gaspiller de papier)

Attention notamment aux jours fériés : les collectes sont bien souvent reportées ou annulées.

2. Vos déchets sont bien présentés de manière conforme ?

C'est bien le bon jour et le bon type de déchet ? Alors vérifiez que vos déchets sont bien présentés de manière conforme !

Seuls les contenants conformes peuvent être collectés ! Les sacs, par exemple, doivent tous présenter le logo du BEP (ci-contre).

Les papiers/cartons doivent être rassemblés dans une caisse en carton ou dans un conteneur jaune, et ne peuvent être présentés en vrac.

3. Vérifiez les consignes de tri : votre sac ou poubelle à puce comprend-t-il des déchets non-autorisés ?

Votre sac ou poubelle à puce comprend-t-il des déchets non-autorisés ?

Les P+MC, les déchets organiques, les papiers/cartons sont

soumis à des consignes de tri strictes pour pouvoir être collectés et valorisés. Les règles de tri sont parfois complexes et évoluent constamment avec les procédés de recyclage et valorisation : nous vous invitons à consulter notre guide de tri en ligne en cas de doute

4. Appelez le call-center ou déposez une réclamation

Si, après toutes ces vérifications, tout vous semble correct, prévenez-nous !

En appelant le call center de BEP au 081 718 211 Il est à votre disposition de 9.00 à 17.00 du lundi au vendredi.

En dehors de ces horaires, vous avez l'opportunité d'introduire **une réclamation via le site web du BEP Environnement.**

Détails : <https://www.bep-environnement.be/actualites/dechets-non-collectes-que-faire>



La commande des conteneurs pour la collecte des papiers-cartons est possible ...

La collecte des papiers-cartons en conteneur, c'est possible !

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique divers et variés utilisés par certains étaient interdits. Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative) : un conteneur 240L standardisé.



Les papiers-cartons doivent être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles (les bacs divers et variés parfois utilisés ne sont pas autorisés), ou dans un conteneur jaune 240L standardisé.

Vous n'avez pas encore votre conteneur jaune ?

Avantages :

- Augmente le confort des citoyens: plus besoin de trouver un contenant ou de ficeler les piles de papiers/cartons ;
- Facilite la manutention pour vous et les chargeurs ;
- Réduit les risques en cas de pluie et/ou de vent ;
- Améliore la propreté publique.
- Ce conteneur ne comporte pas de puce, il est donc primordial d'identifier celui-ci par un autocollant reprenant par exemple le numéro d'habitation ou par tout autre moyen.

Comment obtenir le conteneur ?

Le formulaire, disponible sur le site internet de la commune, est à compléter et à nous retourner, par courriel (laurence.bentz@doische.be) ou par courrier postal.

Vous pouvez effectuer le paiement (**30,00 €**) par virement sur le compte **BE13 0910 1225 2139**, (GKCCBEBB), avec en communication libre: **Achat poubelle jaune + son nom + prénom** (sa dénomination s'il s'agit d'une personne morale). Une fois le paiement réceptionné, le Service des Taxes est averti et vous contacte afin de convenir du jour de l'enlèvement ou de la livraison).

La livraison est possible moyennant **10,00 € supplémentaire**.

Comment utiliser le conteneur ?

- Il pourra être sorti avant 7h le matin du jour de la collecte ou la veille au soir après 18h (en juillet et en août, les collectes commencent dès 5h) ;
- Il devra être placé de façon visible en bord de voirie et ne pas gêner le passage (en cas de chantier dans votre rue, placez les déchets en début de chantier)
- Le conteneur devra être rentré le soir ;
- Le conteneur devra contenir exclusivement des papiers et/ou des cartons propres.
- Ne sont pas admis, les papiers souillés ou gras, le papier aluminium, le papier cellophane, le papier peint, les films en plastique, ...
- L'utilisation de ce conteneur est facultative et gratuite, le coût du ramassage des papiers et cartons étant compris dans la partie forfaitaire de la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés.

Les personnes qui n'acquièrent pas le conteneur, continueront à présenter les papiers-cartons comme avant (dans des cartons ou ficelés en piles).

Comment faire pour acquérir un excédent de voirie ?

Qui n'a jamais eu envie d'acquérir la partie communale qui se situe devant chez soi, que ce soit pour l'agrandir de plantations, refaire un trottoir plus esthétique ou bien pour avoir un espace de stationnement privatisé ?

Cet espace, qui appartient à la commune et situé entre la propriété privée et la route, est appelé un « **excédent de voirie** ». Pour pouvoir en devenir propriétaire, la demande d'achat doit respecter les règles édictées par le décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014.

Qu'entend-t-on exactement par «excédent de voirie» ?

Parcelle du domaine public de la voirie située entre un alignement arrêté et une parcelle privée, sans utilité directe pour la voirie.

C'est quoi le décret voirie 2014 ?

« Ce décret a pour but de préserver l'intégrité, la viabilité et l'accessibilité des voiries communales ainsi que d'améliorer leur maillage ». Il doit être appliqué en cas de création, modification et suppression de voiries communales par les autorités publiques ou par les particuliers. Or, quand on souhaite acheter un excédent de voirie, on modifie l'espace dédié à la circulation du public.

Raison pour laquelle la procédure du décret voirie 2014 doit être appliquée.

Concrètement, comment ça se passe ?

La première étape est d'envoyer une demande d'achat au Service du Patrimoine (coordonnées ci-dessous) en la détaillant le plus possible: adresse, coordonnées complètes, photos des lieux, but de l'acquisition, ...

Le Collège communal sera amené à se prononcer sur un accord de principe. C'est une première étape dans la procédure mais elle n'engage pas la Commune sur un accord

définitif. Une fois que cette autorité a remis son avis, le service du Patrimoine vous invite à rentrer un dossier complet comprenant notamment :

- Un schéma général du réseau des voiries dans lequel s'inscrit la demande ;
- Une justification de la demande eu égard aux compétences dévolues à la commune en matière de propreté, de salubrité, de sûreté, de tranquillité, de convivialité et de commodité du passage dans les espaces publics ;
- Un plan de délimitation ;
- Une notice d'incidence sur l'environnement.

Ces documents sont réalisés par un géomètre-expert. Dans les quinze jours de la réception de la demande complète, le Collège communal se prononce sur la recevabilité du dossier et vérifie si une étude d'incidence est nécessaire. Dans la négative, l'enquête publique peut être lancée. Elle s'organise suivant les principes suivants :

- la durée de l'enquête publique est de trente jours ;
- Durant l'enquête publique, les dossiers sont accessibles à la maison communale ;
- Tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques ;
- Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par courrier électronique, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête ; à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés ;

De plus, l'enquête publique est annoncée :

- Par voie d'affiches le long de la voie publique ;
- Par un avis inséré dans les pages locales d'un quotidien d'expression française et s'il existe un bulletin communal d'information ou un journal publicitaire distribués gratuitement à la population ;
- Par écrit aux propriétaires des immeubles situés dans un rayon de 50 mètres à partir des limites des terrains faisant l'objet de la demande.

Attention, si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le collège communal organise une réunion de concertation dans les dix jours de la clôture de l'enquête.

Une fois l'enquête publique clôturée, le Collège communal soumet au Conseil communal la demande de modification et les résultats de l'enquête publique. Le Conseil communal peut alors acter la modification de la voirie par le biais de la vente d'un excédent.

Mais ce n'est pas tout...

Une publicité de cette décision du Conseil doit être faite, notamment auprès des propriétaires riverains, du département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme (ancien DGO4) et elle doit être affichée aux valves de la commune.

Enfin, comme cet excédent de voirie deviendra propriété du demandeur, un acte notarié doit être réalisé. On l'aura compris, l'achat d'un excédent de voirie ne se fait pas en trois coups de cuillère à pot et des frais sont à prévoir : géomètre-expert, prix d'achat d'un excédent de voirie et frais de notaire.

Généralement, la Commune traite avec le Comité d'acquisition de Namur pour l'estimation financière de l'excédent de voirie ainsi que pour la passation de l'acte authentique.

Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser au Service Patrimoine, en la personne de Madame Emeline Paulet : emeline.paulet@doische.be - (082) 21.47.32 ou Monsieur Sylvain Collard, Directeur général, sylvain.collard@doische.be - 082 21 47 33.

¹ Décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014, disponible sur <https://wallex.wallonie.be>

De nouvelles plaines de jeux sur notre Commune ? Oui, mais il y a des règles à respecter !



En séance du 13 avril dernier, le Conseil communal a approuvé le Règlement d'administration intérieure des aires de jeux de notre Commune en ce compris les aires multisports de Doische et de Matagne-la-Grande.

Celui-ci est valable pour les aires de jeux de Doische, Gochenée, Vodelée, Romerée, Gimnée et Matagne-la-Petite (prochainement) ainsi que pour les aires multisports de Doische et Matagne-la-Grande.

Le présent règlement a pour but de conserver lesdites installations en bon état en permettant son utilisation par l'ensemble des usagers, ainsi que de maintenir la sécurité et le bon ordre intérieur de ces lieux. Toute personne entrant et utilisant ces espaces accepte de se conformer au présent règlement, ainsi qu'à l'ensemble de la législation en vigueur.

Les utilisateurs et le public ne doivent, par leur comportement, porter aucune atteinte à l'ordre public ni nuire ou empêcher l'utilisation des aires de jeux et multisports.

Le règlement est affiché en permanence aux aires de jeux de la Commune et est disponible à l'adresse internet : <https://bit.ly/3F4esAc>.



Domaine de Chevetogne : les Pass Loisirs 2022 sont disponibles...



**Domaine
provincial de
Chevetogne**

**Pass loisir 2022
disponible dans
notre point de
vente au prix de
75€**

PROMO - Achetez votre Pass
avant le 30 juin et recevez un
billet "J'INVITE MES AMIS"
valable pour 4 pers. en 2022.



Cette année encore, notre Commune, en partenariat avec le **Domaine Provincial de Chevetogne**, vous propose d'acheter des pass annuels pour la saison 2022.

Ces pass sont en vente au guichet de la Commune au **prix de 75,00 € (120,00 € sur place au Domaine Provincial)**. Pour une question d'organisation, le paiement **par Ban-contact** exigé !!

Jusqu'au 30 juin 2022, à l'achat de votre Pass Loisirs, recevez un ticket d'entrée «J'invite mes Amis» (valable pour 4 personnes pour 1 journée jusqu'à la fin de la saison 2022) pour faire connaître le Domaine à vos amis !

Le «Pass Loisirs» est un autocollant qui, une fois collé sur le pare-brise avant du véhicule familial, donne libre accès au Domaine pour le véhicule et ses occupants et ce, durant toute la saison. Les visiteurs peuvent ainsi profiter pleinement du Domaine, de ses infrastructures et de ses animations durant toute la saison touristique, sans payer de supplément. Attention ! Le Pass Loisirs est valable à partir de l'achat et jusqu'à la fin de la saison en cours et non de date à date. Il est propre à chaque véhicule familial (interdit pour les minibus, vans, camping-car, motorhomes...).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le **site internet du Domaine Provincial de Chevetogne**.

**Intéressé ?
Service Accueil
082 21 47 20
www.domainedechevetogne.be**

Nouvelle campagne de stérilisation des chats errants du 01 avril 2022 au 31 mars 2023: Informations pratiques

**SACHA,
PÈRE DE 71 CHATS**

**BIENTÔT PAPY DE
2573 CHATONS**

#JESTERILISEMONCHAT

Faire stériliser son chat est une obligation légale depuis 2017.
En moyenne cinq ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer la naissance de 6 000 chats.
La Wallonie soutient les communes pour aider financièrement les publics précaires à stériliser leur chat.
Pour plus d'informations, adressez-vous à votre commune.
Faites stériliser votre chat.
Informations : bienetreanimal.wallonie.be

Vous avez déjà certainement tous croisé un chat errant sur le territoire communal. Or, la prolifération incontrôlée des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une souffrance pour l'animal.

La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la stérilisation.

C'est ainsi qu'une convention a été conclue entre la commune et la SPA Refuge du Beaussart, Chemin de Senzeille 1-2 à 5660 Boussu-en-Fagne (Tél.: 060 31 32 22 - Gsm : 0472 30 71 79) en vue de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Ministre Céline Tellier, Ministre en charge du Bien-être animal.

La Commune ne peut malheureusement pas se permettre de payer du personnel pour gérer le processus de capture des chats, elle demande donc l'aide de tous les concitoyens désireux de faire un geste pour l'environnement et le bien-être animal.

Rôle des différentes parties

L'asbl « Refuge du Beaussart » s'engage à mettre à œuvre la campagne de stérilisation des chats errants proposée par le cabinet du Ministre du bien-être animal.

A chaque capture, l'asbl « Refuge du Beaussart » devra compléter un formulaire d'accompagnement des chats

errants. L'asbl « Refuge du Beussart » s'engage à limiter les captures aux seuls chats errants. L'asbl « Refuge du Beussart » veille à ce que le vétérinaire choisi (Dr Amandine Fain, vétérinaire à domicile - 0472 11 86 08) pour participer à cette campagne respecte les conditions suivantes :

- Veiller, dans la mesure du possible, à ce que le chat présenté soit bien un chat errant ;
- Examiner l'animal pour déterminer si son état de santé apparent lui permet d'être stérilisé ;
- Opérer le chat ;
- Entailler l'oreille droite afin de distinguer les chats stérilisés des autres ;
- Assurer aux animaux opérés la garde et les traitements nécessaires aux conditions reprises ci-dessous :
- Stérilisation d'une femelle : 3 jours
- Castration d'un mâle : 1 à 2 jours
- Procéder à l'euthanasie du chat si son état de santé est gravement altéré
- Rétrocéder l'animal à l'asbl « Refuge du Beussart » afin que celle-ci puisse le remettre sur le territoire de sa capture ;

L'asbl « Refuge du Beussart » complétera le formulaire d'accompagnement des chats errants en concertation avec le vétérinaire qu'elle transmettra au Service Compétibilité de la Commune.

L'asbl « Refuge du Beussart » s'engage à placer en chat-terie les chats dits « familiers » en vue d'une adoption.

La Commune s'engage à :

- Verser à l'asbl « Refuge du Beussart » la somme correspondant à l'intervention du vétérinaire sur base du formulaire d'accompagnement des chats errants ;
- Informer la population de la mise en place de la campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune.

En pratique, nous avons besoin de vous !

Plus d'infos ?

Madame Emeline Paulet

☎ **082 21 47 32**

✉ **emeline.paulet@doische.be**

Voyage des Aînés 2022 : L'Alsace et son ascenseur à bateaux transversal et bien d'autres choses...

A l'initiative de Madame Bénédicte Hamoir, Présidente du CPAS, ayant en charge la politique des Aînés, le Conseil communal organise **un voyage de deux jours en Alsace** et ce, **les 17 et 18 septembre 2022**.

Ce voyage est réservé aux personnes de 50 ans et plus, domiciliées ou possédant une seconde résidence sur notre Entité.

Voici un aperçu du programme proposé :

Samedi :

- Départ via Arlon : arrêt petit-déjeuner libre. Ensuite, direction Luxembourg – Thionville – Metz et Saverne où sera pris le repas de midi à votre meilleure convenance.
- Départ pour Saint-Louis-Arzviller : Saint-Louis Arzviller pour la découverte du seul ascenseur à bateau transversal en Europe. Visite commentée de la salle des machines, puis franchissement de l'ouvrage en bateau sur un dénivelé de 45 mètres et mini-croisière sur le canal aval puis remontée de l'ouvrage en bateau.
- Ensuite, trajet jusque Wingen-sur-Moder pour découverte du Musée Lalique : Consacré au Maître verrier René Lalique, il présente plus de 650 œuvres exceptionnelles d'Art nouveau, au cristal actuel en passant par le verre Art Déco. Avec un guide, vous découvrirez les expositions permanentes du Musée, avant de pouvoir achever votre visite à votre guise. En début de soirée, installation en hôtel 3*** à La-Petite-Pierre (ou environs), Repas du soir et nuitée.

Dimanche :

- Après le petit-déjeuner à l'hôtel, départ vers Hochfelden où vous attend la visite de la Brasserie Meteor. Durant environ 1h30, vous découvrirez l'histoire de la brasserie de 1640 à nos jours. Vous passerez par la serre qui abrite le laboratoire de la brasserie, la salle de brassage, la salle de fermentation, la salle des machines, etc. La visite se clôturera avec une généreuse dégustation des bières brassées sur place.
- Reprise de l'autocar et arrivée au Royal Palace à Kirrwiller, qui s'est hissé au 3^e rang des plus grands music-halls de France. Repas dansant soigné à 3 services.
- A 14h30, dans le grand amphithéâtre de 1000 places, début de la nouvelle revue, véritable mélange de cabaret, de comédie musicale et de numéros de cirque de qualité mondiale. Après le spectacle, retour vers la Belgique.

La participation demandée est de **75,00 € par personne**, à payer lors de l'inscription, exclusivement sur le compte n° **BE53 0004 1078 0953 (Voyage des Aînés 2022 : Nom + prénom + nombre de personnes + N° de téléphone)**. Vu le nombre limité de places, merci de réserver rapidement **auprès du Service Accueil de la Maison communale au 082 21 47 20 en fournissant un numéro de téléphone ainsi que le nom des participants pour lesquels vous réservez. L'inscription par téléphone doit être préalable au versement de la participation personnelle.**

Un permis vélo pour les jeunes et les ados !

Dernier après-midi, ce mercredi 1^{er} juin, pour les 10 jeunes qui participent à l'activité « Permis Vélo ». Pour ce quatrième atelier, une sortie en situation réelle, et donc sur route, est prévue. Après trois après-midis d'exercices, de parcours sur terrain sécurisé et de théorie sur le code de la route, les jeunes sont prêts à circuler sur la voie publique.

Une super activité menée par Mobil'Actif de Mobilesem avec beaucoup de pédagogie, du super matériel et une ambiance au top! Vivement l'année prochaine réorganiser ces 4 après-midi ludiques et enrichissants.

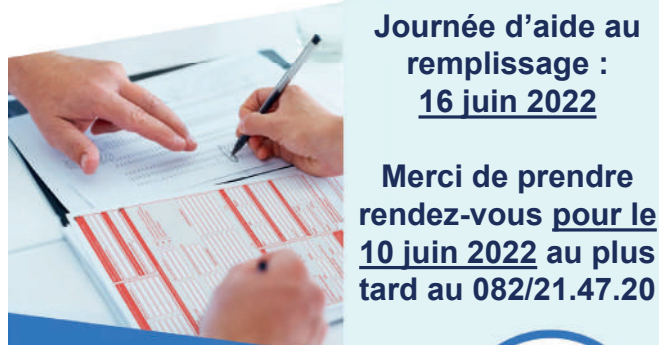
Un projet du PCS en collaboration avec Mobil'Actif de Mobilesem et l'échevinat de la Mobilité et l'échevinat de la Jeunesse.



Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische - 0487 36 43 58 ou 082 69 90 49, coordination.pcs@cpasdoische.be

REEMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT ?

Prenez rendez-vous dans votre commune pour faire remplir votre déclaration



Journée d'aide au remplissage :
16 juin 2022

Merci de prendre rendez-vous pour le **10 juin 2022** au plus tard au 082/21.47.20

N'OUBLIEZ PAS :

POUR VOTRE DÉCLARATION

VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

POUR LA DÉCLARATION D'UNE AUTRE PERSONNE

+ UNE PHOTOCOPIE DE SA CARTE D'IDENTITÉ

+ UNE PROCURATION

SANS CARTE D'IDENTITÉ,
PAS D'AIDE POSSIBLE!



AGENCE MOBILITÉ
CHARLEROI MÉTROPOLE
MOBILESEM.BE

ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS
POUR LES HABITANTS DE DOISCHE

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

0800 / 15 230

numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centrale de Mobilité

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Activation des taxis privés



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

DEVENEZ CHAUFFEUR VOLONTAIRE

1. Défraiement au km
2. Assurance omnium (complémentaire)*

L'Agence Mobilité Charleroi Métropole c'est aussi
un service Formation et Expertise Mobilité

MOBILESEM Asbl
0800 / 15 230
info@mobilesem.be
mobilesem.be

Avec le soutien
des communes
adhérentes à la
charte pour la mobilité

CIMI
CHARLEROI
MÉTROPOLE

CRIM-W
Centre Régional de Mobilité

Communauté de
Doische

Communauté de
Chimay

Wallonie

Ed. responsable : D. Foubert - MOBILESEM Asbl - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

Doische

**Marché
hebdomadaire**

14h30-18h30

15-03 au 15-04 et 15-09 au 15-12

16h-20h
16-04 au 14-09

*

Parking communal

! Changement de jour !

TOUS LES VENDREDIS

Intéressé par un emplacement?

contact au (+32)82/21.47.32 - (+32)483/72.80.83

Les Rendez-vous du PCS !

LE MERCREDI 1^{ER} JUIN



Première réunion du Conseil consultatif

Première réunion du Conseil consultatif intergénérationnel de Doische, le mercredi 1^{er} juin de 17h à 18h30 au 131 rue Martin Sandron à Doische, un premier contact pour créer ensemble un espace de rencontre et des projets intergénérationnels.

Inscrivez-vous auprès du PCS !

SUR DEMANDE



Le Cohé'Bus de Doische ... « En voiture Simone » !

Si vous avez envie d'aller au marché de Doische ou à la bibliothèque le Cohé'Bus roule les vendredis sur inscription ! Et le jeudi 9 juin pour le Repair café !

Le Cohé'Bus roule aussi pour des activités socioculturelles ! Soyez attentifs ! Si le logo « Cohé'Bus » est apposé, il y a possibilité d'être véhiculé pour cette activité.

RESERVATION INDISPENSABLE au 0487 36 43 58



Service de livres à domicile

En collaboration avec la Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque « Livre Choix », 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be

Vous avez envie de participer à une des activités ou permanences ci-dessus mais vous avez des soucis de mobilité ? Le Cohé'Bus peut vous y amener !

RESERVATION DU COHE'BUS INDISPENSABLE au 0487 36 43 58. On vous amène et on vous reconduit et c'est gratuit !

TOUS LES VENDREDIS



Le guichet fixe « Atouts Conseils » (sans rendez-vous)

Difficultés administratives, difficultés informatiques, un lieu et une date à retenir ! Une permanence du PCS avec la participation de bénévoles expérimentés a lieu au Foyer culturel de Doische **les vendredis de 9h30 à 11h30**, 124 rue Martin Sandron 5680 Doische.

Soutien informatique les vendredis 3 et 10 juin 2022
Ecrivain public le vendredi 17 et 24 juin 2022

LES JEUDIS ET SAMEDIS



Rencontres au Potager Partagé

Pour rassembler les graines, planter l'ail et les oignons, ... organiser ensemble le plan de semis ... et surtout se rencontrer, échanger nos savoirs, nos savoir-faire et nos idées, construire quelque chose ensemble,

Bienvenue à tous !

Nous vous proposons de se retrouver au Potager derrière la salle communale de Romerée pour préparer ensemble le printemps 2022 et trouver un nom à cet espace partagé !

Les jeudis 9, 23 et 30 juin et le samedi 18 juin de 10h à 12h

CHAQUE MOIS



Le Repair Café

NE JETEZ PLUS !

VENEZ AU REPAIR CAFE !

Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'un outil au manche cassé, d'un percolateur en panne, ...les jetez, sûrement pas ! Au Repair café de Doische des bénévoles expérimentés et passionnés essayeront de les réparer avec vous ! (Tv, radiateur électrique, percolateur, lampe, Vtech, aspirateur, ordinateurs...)

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café...

Le jeudi 9 juin de 16h à 18h30

Au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische

On vous attend, c'est ouvert à tous !

**Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische -
0487 36 43 58 ou 082 69 90 49,
coordination.pcs@cpasdoische.be**



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Vous voulez être tenu informé au plus vite ?

www.facebook.com/communede-doische


ou rechercher Doische Infos

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.COM

JUIN 2022

 /centreculturel.dedoische

ACTIVITÉS VACANCES

du 11 au 29 juillet 2022 Doische

Du 11 au 15 juillet : • 3-5 ans : Nature Emoi (asbl Emiline)
• 6-8 ans : Cirque (CEC Les Nez Coiffés)
• 9-11 ans : Sorciers de la nature
• 12-15 ans : Kah-Lanto

Du 18 au 22 juillet : • 3-5 ans : Extraordinaires (asbl Emiline)
• 6-8 ans : Cirque (CEC Les Nez Coiffés)
• 9-11 ans : Artistes en voyage
• 12-15 ans : Stop Motion (Delta Namur)

Du 25 au 29 juillet : • 3-5 ans : Coopérer pour s'amuser
• 6-8 ans : En pleine nature
• 9-11 ans : Théâtre (CEC Les Nez Coiffés)
• 12-15 ans : Exprime tes talents

Activités vacances de 9h à 16h - Bus gratuit dans les villages de Doische
30€/semaine/enfant (60€/semaine/famille) - Garderie de 7h30 à 17h30 (uniquement sur réservation 1€)



INFOS ET RÉSERVATIONS
082/214 738
CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

AVIS AUX ASSOCIATIONS ET GROUPEMENT DE L'ENTITE DE DOISCHE

L'Assemblée Générale du Foyer Culturel de Doische aura lieu le 17 juin 2022.

Si une association ou groupement non encore membre souhaite adhérer au Foyer culturel de Doische, il peut encore le solliciter avant le 6 juin en envoyant sa candidature au 124 rue Martin Sandron à Doische.

bibliothèque

Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires



pour petites oreilles...

Mercredi 1 juin 2022,
de 10h à 11h

Un moment convivial dans un espace douillet
pour les petits de 0 à 2,5 ans.
Les grands frères et les grandes sœurs
sont les bienvenus.

À la consultation de l'ONE de Gimnée
(Quartier des Rippels)
Bienvenue à tous, même sans rendez-vous
chez le médecin. Participation gratuite

bibliothèque

29 JUIN 2022

APRÈS-MIDI ORIGAMI

À PARTIR DE 10 ANS
GRATUIT

13h00-15h00 au Centre Culturel de DOISCHE
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
082/214 738 - bibliotheque@ccdoische.be



« Ca Manque pas d'Air » Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

Café-culturel associatif

Mérite culturel 2016 (Doische)

Prix de la créativité 2019 (MPA)

associatif

CONCERTS

Vendredi 3/06 – 20h30 : « N'Toumos » C'est avec une certaine audace que ce musicien mêle des musiques traditionnelles grecques et de l'Est, considérées dans les terres d'Apollon comme sacrées et intouchables, à des sonorités électro-jazz. Il redonne vie aux chansons populaires en les mettant au goût du jour et compose des œuvres inédites. A vivre absolument !

Vendredi 17/06 – 20h30 : Rediffusion du Live de Queen à Wembley en 1986, un moment de pur bonheur.

SÉANCES SOPHROLOGIQUES Lundis 6/06 et 20/06 - 9h45 (en extérieur si la météo le permet). Apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous et qui seont da,s la nature bienfaisante. Quelques exercices de sophrologie, accessibles à tous, nous aident à cultiver notre bien-être ou à mieux gérer nos angoisses ou notre stress. Avec Laurence Gillet, sophrologue d'Agimont. PAF : 5 euros.

EXPOSITION DU MOIS : Du jeudi 2 juin au lundi 27 juin. Prolongation de l'Exposition des œuvres d'une jeune artiste de la région : Alice Leclercq, de Roly, exposera ses plus récentes créations.

Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 23h. Le dimanche à partir de 11h. .

La chronique des 10 villages

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !

LES BIBLINEWS



LA BIBLIOTHÈQUE ET SON PLACARD MAGIQUE

Un coin lecture dans l'univers d'Harry Potter

Depuis quelques semaines, la bibliothèque du Foyer culturel de Doische s'est dotée d'un coin lecture magique. Au fond du couloir, sous l'escalier, le placard à balais accueille désormais la chambre d'Harry Potter. Il suffit d'ouvrir la porte pour se retrouver plongé dans l'univers du jeune sorcier. Évidemment, les livres de la saga inventée par J.K. Rowling y sont à l'honneur, mais le cagibi d'Harry Potter est surtout là pour permettre à chacun de s'offrir un chouette moment en étant transporté au n°11 Privet Drive. Ceux qui le souhaitent sont aussi invités à partager un objet magique en leur possession ou qu'ils auraient fabriqué avec les autres fans de la série en le déposant dans le petit coffre en métal au pied du lit d'Harry.



Bienvenue
dans la
chambre
d'Harry Potter

Le Placard sous l'Escalier
Foyer culturel de Doische
124 rue Martin Sandron
5680 Doische
082/214.738



FÊTE TA BOITE À LIVRES ET FAISTA BOITE À LIVRES

A l'occasion de la journée des boîtes à livres, la bibliothèque "livre-choix" lance un appel à parrains et marraines pour offrir de nouveaux lieux où partager des livres avec les lecteurs des dix villages de l'entité. Si vous avez l'élan de partager le plaisir de la lecture, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir.

ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE : 16h30 - 17h00.

Mercredi 8 JUN 2022

| Devant la Maison Communale | de 16h30 à 17h.

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » : bibliotheque@ccdoische.be



La chronique des 10 villages

associatif

CONCERT

2022

4 JUIN

À 20H

EGLISE DE SOULME



Voyage musical en Orient Express

LUC TOOTEN, VIOLONCELLE ET NARRATION
REINOUT PAUWELS, VIOLON
CLARA LARRAURI, VIOLON
XAVIER TIMMERMANS, ALTO
JUDITH SOUMILLION, HARPE

Le Belge Georges Nagelmackers créa la célèbre Compagnie Internationale des Wagons-Lits et mit sur rail l'Orient Express qui reliait Londres à Istanbul. Il contribua ainsi à ouvrir les frontières malgré le contexte historique. Luc Tooten vous transporte vers cette époque, apogée de l'Art Nouveau, de l'élégance et du luxe, dont la devise était "rien n'est impossible". Un spectacle de 90 minutes amusant, parfois cocasse et délassant.

SUR PLACE : 12€

PRÉVENTES : 10€ SUR RÉSERVATION AU 082/214.738

En collaboration avec Soulm'Actif et le Plan de cohésion sociale de Doische



associatif

DOISCHE

église



18 juin à 20h.

CONCERT d'ETE

de

La chorale "Vocalis" de Mariembourg

Direction : Christophe Dromelet

&

La chorale CANTILÈNE de Gimnée

Direction : Brigitte Duchêne
Michel Hubert



Entrée gratuite

Après le concert, petite restauration au Foyer Jean XXIII

associatif

Gimnée

19 juin 2022

**Balades de vieux tracteurs
Brocante et marché du terroir**

Brocante dès 6h
Réservation obligatoire

0479/59 66 15

0473/30 34 92

0496/71 72 03

tchoufgimnee@gmail.com

**Repas :
Frites, boulettes**

**Réservation obligatoire
pour les accompagnants
= 15€ (adulte)
= 10€ (enfant)**

Balades en tracteurs
Départs à 10h et à 14h
Inscriptions tracteur dès 9h
(15€ + repas offert)

Restauration et bar durant la journée
par les Tchouf-Tchouf's di d'Gimnée



associatif



Frida Kahlo

THE IMMERSIVE EXPERIENCE

Prix - 40€ - temps de midi libre
8h30 - Départ de Wismes
à la Maison de la Laïcité
8h45 - Départ de la Place de Couvin
Possibilité de départ de Philippville
sur réservation

samedi
18.06 2022

Réservations pour le 02/06
à 20h00 au plus tard :
MIVP :
040.31.30.30 - ml.wismes@steyrt.be
ALEC : 040.24.11.15 - 0473.70.85.40
alec.couvin@gmail.com

EXPO*

ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

Le Petit Prince

Parmi les Hommes

BRUSSELS EXPO
expo-petitprince.com



UNE ORGANISATION DE
LA MAISON DE LA LAÏCITÉ MICHEL JAMME ET
L'ACTION LAÏQUE DE L'ENTITÉ COUVINOISE



École de Vodelée

Vendredi 24 juin à partir de 17h

Balade récréative

Jeux pour enfants

Danse et chant

Petite restauration

Venez nombreux




associatif

25 juin 2022

NUIT ROMANTIQUE A SOULME

« BAL AUX LAMPIONS »

Dans un des Plus Beaux Villages de Wallonie

Venez avec nous fêter le solstice d'été, sous les lampions des marronniers, au rythme de la danse dans une ambiance romantique.

Ambiance musicale animée par la jeunesse de Soulme.

Frais d'entrée : 3 €
Accueil à partir de 19 h.

Possibilité de petite restauration – et boissons du terroir

Bienvenue à tous de 0 à 77 ans et plus.




VODELÉE

5 juin 2022

Dimanche de Pentecôte

13ème Marche Gourmande

Départ entre 11h et 13h de la salle « La Grange » de Vodelée

De 8 à 10 KM de sentiers entre forêts et prairies

42€ / ADULTE - 22€ / ENFANT
Apéritif/mises en bouche ~ Entrée
~ Plat (saumon ou poulet à préciser lors de la réservation)
~ Fromage ~ Dessert + 4 boissons comprises

Réservations souhaitées avant le **25 mai 2022**

=> Par téléphone : 0492/80.12.71 ou 0493/75.15.61.
=> Par mail : comitefetevodelee@skynet.be
=> Sur le site internet : www.vodelée.be

Paiement obligatoire sur compte :
BE30 1431 1442 1911
+ Nom et prénom

Organisé par le comité des Fêtes & Loisirs de Vodelée en collaboration avec la Jeunesse, la Balle Pelote et les Cocottes Bio. Places limitées à 300 personnes.

associatif

VODELEE

Week-end de Pentecôte

Vendredi 3 juin

Concert d'orgue à l'église

19h30 : Bénédiction du nouvel orgue
20h00 : Concert de musique classique par Paul et André Minet (gratuit)
Suivi du verre de la convivialité

Dimanche 5 juin

9h45 : Messe de la Pentecôte à l'église

Lundi 6 juin

Pèlerinage à Notre Dame De Bonne Fontaine

9h30 : Rassemblement à l'église
10h00 : Départ du pèlerinage
10h30 : Célébration de la messe sur le site de la Chapelle en l'honneur de Notre Dame de Bonne Fontaine suivie de la bénédiction des enfants et de la source

Organisé par la paroisse de l'Immaculée Conception

A partir de 12h30 : Barbecue convivial à la salle « La Grange »
Organisé par le Comité des Fêtes et Loisirs

associatif

associatif

Samedi
11 juin
2022

TOURNOI DE SIXTE

ARNAUD RENARD & DAMIEN BENTZ GIMNEE-MAZEE

Prix aux 3 premiers
Roi du Bar - BBQ

5€/ joueurs Max. 8 par équipe
Début du tournoi à 18h00

Infos & Reservations :
Didier Hainaut 0475/61.55.29



associatif



Stage d'été
Organisé par le Volley Fagnard Doische
Du 16 au 19 août, de 9 à 16h à la salle des sports du Lycée de Doische, pour les enfants de 6 à 14 ans.

Initiation au volley-ball
Ateliers créatifs
Sports collectifs

60€ (collations matin et après-midi offertes)

Renseignements et inscriptions :
kevin.henquin@hotmail.com 0477/92 34 81
philippe.plun@cfwb.be

 : Volley Fagnard Doische

associatif

Amicale pétanque sud Namuroise
131 Rue de Vodelée 5680 Gochenée (Entrée pédestre chemin communal à droite)



PÉTANQUE
En mêlée

Tous les mercredis et samedis de 14h à 18h

Une piste intérieure fermée, couverte et chauffée et une en plein air.



Pour tous, débutants, chevronnés de 16 à 116 ans, dans un esprit amical et de partage, sans compétition.



Renseignements :
0499/ 174.179.
marc.lenotte@hotmail.fr

Amicale pétanque sud Namuroise

Vous invite aux portes ouvertes

le samedi
11 juin
de 10h. à 17h.





Bienvenue à tous novices comme expérimentés
Bar & petite restauration

Lenotte Marc
0499/174.179

131 Rue de Vodelée 5680 Gochenée
(Entrée pédestre chemin communal à droite)

CALENDRIER JUIN 2022

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Tous les lundis : **DOISCHE** : Foyer culturel : ateliers scrabble
Mer.01 : **GIMNEE** : local ONE : Jeux de doigts, comptines et belles histoires pour les enfants de 0 à 2,5 ans
Mer.08 : **DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus
Mer.29 : **DOISCHE** : Foyer culturel : atelier origami pour les jeunes à partir de 10 ans

FETE COMMUNALE

Du ven.03 au lun.06 : **VODELEE** : organisée par le comité des Fêtes & Loisirs

CONCERTS

Ven. 03 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »
Sam.04 : **SOULME** : église : organisé par « Soulm'Actif » en collaboration avec le Foyer culturel de Doische
Ven. 17 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »
Sam.18 : **DOISCHE** : église : organisé par la chorale « La Cantilène » de Gimnée

DIVERS

Sam.11 : **GIMNEE** : plaine des sports : tournoi de Sixte organisé par l'E.S. Gimnée-Mazée
Sam.11 : **GOCHENEE** : rue de Vodelée : Portes Ouvertes à l'Amicale pétanque sud Namuroise
Dim.19 : **GIMNEE** : balade de vieux tracteurs organisée par les Tchouf-Tchoufs di d'Gimnée
Ven.24 : **VODELEE** : Fancy Fair de l'école communale de Vodelée
Sam.25 : **SOULME** : nuit romantique : organisée par « Soulm'Actif »

ACTIVITÉS DU P.C.S. DOISCHE

Me. 01 : **DOISCHE** : A la plaine des sport, Activités Permis vélo pour les jeunes de 10 à 15 ans de 14h à 16h
Me. 01 : **DOISCHE** : CPAS : 131 rue Martin Sandron : Première réunion du Conseil consultatif intergénérationnel de 17h à 18h30
Ven. 3 et 10 : **DOISCHE** : Foyer culturel : Atouts Conseils, Soutien informatique, ordi, tablettes et smartphones de 9h30 à 11h30
Jeu. 09 & 23 et sam. 18 : **ROMEREE** : Potager partagé : préparation du printemps de 10h à 12h
Jeu. 09 : **DOISCHE** : Foyer Jean XXIII : Repair Café de 16h à 18h30
Ven. 17 & 24 : **DOISCHE** : Foyer culturel : Atouts Conseils, Soutien administratif (CV, lettre de motivation, ...) de 9h30 à 11h30

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

Sam.04 - dim.05 - lun. 06 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée
Sam.11-dim.12: Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont
Sam.18-dim.19: Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion
Sam.25 - dim.26: Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes



ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois de juillet 2022 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 7 JUIN**
DU MOIS D'AOÛT 2022 DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 1 JUILLET

AUX L'ADRESSES SUIVANTES : edave@ccdoische.be & jcambier@ccdoische.be

Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page.



J. Hoffman

CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com
f Garage J.Hoffman

- ✓ TERRASSE
- ✓ PLATINE DE JEUX
- ✓ TEA ROOM
- ✓ BIÈRES SPÉCIALES



ROUTE DE GIMNÉE 88A
5680 VODELÉE

☎ 0478 66 33 70
0498 73 94 97



FROMAGE DE CHÈVRES ARTISANAUX
PRODUITS LAITIERS ET LOCAUX
ŒUFS FRAIS ET VIANDE SALERS

Maison L'Edelweiss

Maison de repos et de soins pour personnes valides,
semi-valides, invalides, retraitées, convalescentes

Maison L'Edelweiss
17 Route de Viroin - 5680 Gimnée
082 67 83 71

maison.edelweiss17@gmail.com



CHASSIS - PORTES - VERANDAS
TERRASSES - VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite

25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron

La Ferme Censier

BIO



DOISCHE

Ces 25 et 26 juin 2022 de 10h à 18h

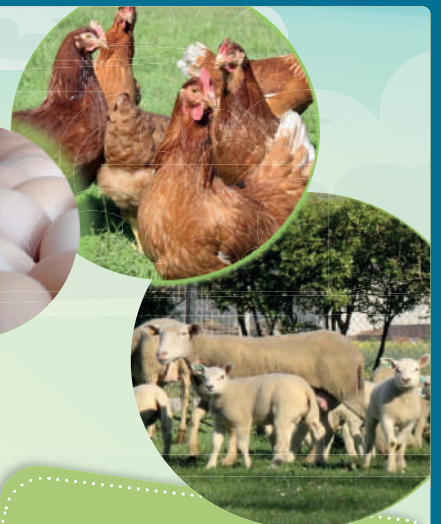
Venez faire la fête avec nous et découvrir notre ferme !

- Visites guidées de l'élevage BIO (poulaillers, bergerie...) et du centre d'emballage
- Concours et démonstrations de conduite de chiens de berger Border Collie sur moutons
- Démonstrations de tonte de moutons et de parage des onglons
- Marché de produits artisanaux et du terroir
- Artisans présents sur place : tissage de la laine, sculpture de pierre, tressage de corde...
- Animations pour enfants sur la sensibilisation alimentaire par « Wallino », grimage, château gonflable, concours de dessin...
- Le dimanche : Cours de cuisine et de pâtisserie à partir des produits de la ferme

Et bien plus encore !
Retrouvez toutes les informations
sur notre page Facebook



La Ferme Censier
Florence et Pierre-Yves Censier
Rue Martin Sandron 152a - 5680 Doische
☎ 0496 63 61 72 - ✉ fermecensier@gmail.com



Entrée Gratuite

Bar et petite restauration à base de produits locaux à prix sympa